



## **Plan D'améliorations Communautaires (PAC) Modifié Du Chemin De Montréal Demande Au Titre De La Subvention Proportionnelle À La Hausse Des Impôts Fonciers**

### **PARTIE A : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET MARCHE À SUIVRE**

1. Avant de remplir le présent formulaire et de l'envoyer à la Direction générale des initiatives stratégiques de la Ville, le demandeur doit lire le Plan d'améliorations communautaires (PAC) modifié du chemin de Montréal, disponible auprès des Services de développement économique et sur le site Web de la Ville [ottawa.ca](http://ottawa.ca).
2. Il **faut** assister à une séance de consultation préalable avec une représentante ou un représentant des Services de développement économique **avant** de demander une subvention au titre du PAC modifié du chemin de Montréal.
3. Il **faut** soumettre une demande de subvention dûment remplie avant de demander un permis de démolir ou un permis de construire.
4. La personne agissant comme mandataire d'une ou un propriétaire doit vérifier que l'annexe B du formulaire est remplie et obtenir, s'il y a lieu, l'autorisation de ladite ou dudit propriétaire. Les signatures photocopiées ne sont pas acceptées.
5. Une évaluation foncière indépendante d'une consultante ou un consultant qualifié, accrédité AACI (Accredited Appraiser Canadian Institute) ou détenant les titres AIMA (associé) ou MIMA (membre) de l'Institute of Municipal Assessors doit accompagner la demande. Cette évaluation doit démontrer que les travaux devraient faire augmenter la valeur imposable de la propriété d'au moins deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$).
6. Il faut faire la preuve, lors de la consultation préalable avec une représentante ou un représentant d'Examen des projets d'aménagement :
  - que le projet respecte les politiques applicables au lieu d'aménagement en ce qui concerne la densité, la forme bâtie, les utilisations proposées et la conception, conformément à l'intention des sections 3 et 5 du Plan officiel ou du plan secondaire, du plan de conception communautaire ou de la politique propre au secteur applicable;
  - que le projet respecte l'intention des politiques générales de la section 2.1 du Plan secondaire du district du chemin Montréal.
7. Une fois la demande approuvée, une lettre d'engagement décrivant les conditions d'approbation et les modalités de versement des subventions au titre du PAC modifié du chemin de Montréal sera envoyée.
8. Si le formulaire est rempli manuellement, il faut écrire lisiblement (en caractères d'imprimerie). Il est possible de joindre une ou plusieurs feuilles, si l'on manque d'espace.

9. La demande peut être remise en personne ou encore envoyée par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Ville d'Ottawa

Direction générale des initiatives stratégiques

110, avenue Laurier Ouest, 4e étage

Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Courrier interne : 01-15

Destinataire : Chris Cope, agent du développement économique

Courriel : [Chris.Cope@ottawa.ca](mailto:Chris.Cope@ottawa.ca)

## Partie B : Renseignements Sur Le Demandeur, La Ou Le Mandataire Et La Propriété

### SECTION 1. Renseignements sur le demandeur

Nom de la ou du propriétaire enregistré :

Adresse postale de la ou du propriétaire enregistré :

Numéro de téléphone (bureau) (xxx-xxx-xxxx):                      Poste

Numéro de cellulaire (xxx-xxx-xxxx):

Télécopieur (xxx-xxx-xxxx):

Courriel :

Signature :

Date (aaaa/mm/jj):

## Renseignements sur la ou le mandataire (s'il y a lieu)

Nom :

Adresse postale :

Numéro de téléphone (bureau) (xxx-xxx-xxxxx):                      Poste

Numéro de cellulaire (xxx-xxx-xxxx):

Télécopieur (xxx-xxx-xxxx):

Courriel :

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

## SECTION 2. Renseignements sur la propriété

Numéro du rôle d'évaluation :

Adresse municipale de la propriété visée par la demande :

Description officielle (nos de lot et de plan) :

Usage actuel de la propriété :

Si vous avez choisi « Utilisation polyvalente » ou « Autre », précisez :

Cette propriété est-elle désignée au titre de la [partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario](#).

Oui

Non

Est-ce que la propriété est visée par des ordres de travail ou des ordres de se conformer?

Oui

Non

Dimensions actuelles (en mètres carrés) du ou des bâtiments :

Dimensions prévues (en mètres carrés), selon la demande :

Dimensions actuelles (en pieds carrés) du ou des bâtiments :

Dimensions prévues (en pieds carrés), selon la demande :

Désignation existante selon le Plan officiel

Si la désignation ne figure pas dans la liste :

Zonage actuel :

Évaluation foncière actuelle (joindre une copie du dernier avis d'évaluation foncière de la Société d'évaluation foncière des municipalités, ou MPAC)

Autres plans d'améliorations communautaires de la Ville d'Ottawa

Présenterez-vous une demande au titre d'un autre programme de plans d'améliorations communautaires de la Ville d'Ottawa?

Oui

Non

Si oui, cochez tout ce qui s'applique :

PAC pour le réaménagement des friches industrielles	
PAC des édifices à valeur patrimoniale	
PAC intégré d'Orléans	
PAC pour le logement abordable	
PAC chemin Montréal	
Total des subventions prévu au titre des PAC :	

### SECTION 3. Critères d'admissibilité et justification de la subvention

i. Décrivez l'usage actuel de la propriété et le type d'entreprises y étant exploitées, y compris par les locataires. *(Joindre des feuilles, au besoin.)*

ii. Détaillez les améliorations proposées.  
Décrivez la nature du projet (agrandissement d'un bâtiment, remplacement d'une installation, type de bâtiment, nombre d'étages, matériaux de construction, etc.).  
Joindre une copie des dessins ou rendus professionnels illustrant les améliorations proposées. *(Joindre des feuilles, au besoin.)*

iii. Résumez les changements prévus (le cas échéant) pour les locataires, la composition des locataires ou les utilisations de la propriété. Indiquez les utilisations ou locataires ciblés au terme du projet et les mesures prises pour les attirer. *(Joindre des feuilles, au besoin.)*

iv. Le projet de réaménagement doit avoir un volet résidentiel. Indiquez le nombre total d'unités résidentielles, les types d'unités, le nombre de chambres, etc., ainsi que le nombre de logements abordables, y compris le type et le nombre de chambres et si les logements seront en copropriété ou locatifs.

(Joindre des feuilles, au besoin.)

v. Si le projet de réaménagement comprend un espace réservé aux activités culturelles ou aux artistes, détaillez-le en indiquant, entre autres, ses dimensions et son emplacement.

(Joindre des feuilles, au besoin.)

vi. Si le projet de réaménagement comprend des locaux loués à des entreprises sociales, détaillez-les en indiquant, entre autres, leurs dimensions et leur emplacement.

(Joindre des feuilles, au besoin.)

vii. Comment le projet s'inscrira-t-il dans l'intérêt public (ex. : contribution au domaine public ou à des objectifs du Plan officiel, comme l'abordabilité et la durabilité des logements)?

(Joindre des feuilles, au besoin.)

viii. Démontrez clairement que le projet ne sera pas réalisé en l'absence de la subvention.

(Joindre des feuilles, au besoin.)

ix. Séances de consultation préalable

Date de la consultation 1 avec Examen des projets d'aménagement et les Services de développement économique (aaaa/mm/jj) :

Date de la consultation 2 avec Examen des projets d'aménagement et les Services de développement économique (aaaa/mm/jj) :

Date de la consultation 3 avec Examen des projets d'aménagement et les Services de développement économique (aaaa/mm/jj) :

Nom de l'agente ou agent de développement économique :

Nom de la ou du responsable de la planification d'Examen des projets d'aménagement :

## SECTION 4. SECTION 4. Renseignements financiers et estimations

### Estimation du coût total du projet

Les subventions accordées au titre du PAC du chemin de Montréal ne peuvent dépasser le coût total du projet. Les éléments entrant dans le calcul du coût total sont indiqués ci-dessous. Veuillez donner une estimation du coût pour chacun.

### COÛTS ESTIMÉS DU PROJET

- a. Démolition de bâtiments
- b. Construction ou modernisation d'infrastructures sur place (services d'eau, égouts sanitaires, enfouissement de fils électriques, installations de gestion des eaux pluviales, etc.)
- c. Construction ou modernisation d'infrastructures hors site (routes, services d'eau, égouts sanitaires, installations de gestion des eaux pluviales, services publics d'électricité et de gaz, etc.)
- d. Construction ou modernisation d'éléments sur place (aménagement de finition et aménagement à l'aide de matériaux inertes, aires de stationnement, allées piétonnières, éclairage décoratif, affichage, etc.)
- e. Construction ou modernisation d'éléments hors site (allées piétonnières, commodités pour piétons, aménagement de finition et aménagement à l'aide de matériaux inertes, etc.)
- f. Construction de bâtiments, agrandissement de bâtiments et rénovation de façades donnant sur les cours avant ou latérales extérieures
- g. Droits de permis de construire pour les travaux susmentionnés
- h. Composantes du programme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED)
  - a. examen du plan de base par une experte-conseil ou un expert-conseil certifié LEED;
  - b. nouveaux dessins d'exécution conformes à la norme LEED;
  - c. présentation et gestion des essais et de la certification de l'élément construit utilisés pour établir la désignation LEED.

Total

### Estimation de la hausse de l'évaluation foncière

Veillez joindre une pièce justificative pour l'évaluation, signée par la consultante ou le consultant ou la ou le mandataire de la demandeuse ou du demandeur.

Évaluation foncière estimée* avant construction :	
Évaluation foncière estimée* à la suite des travaux :	
Estimation de la hausse de l'évaluation foncière :	

\* *Veillez joindre une pièce justificative pour l'évaluation, signée par la consultante ou le consultant ou la ou le mandataire de la demandeuse ou du demandeur.*

### Calendrier du projet

Date approximative du début des travaux de démolition (aaaa/mm/jj):	
Date approximative de la fin des travaux de démolition (aaaa/mm/jj):	
Date approximative de la mise en chantier (aaaa/mm/jj) :	
Date approximative de la fin du chantier (aaaa/mm/jj) :	

### Sources de financement

Avez-vous présenté une demande pour obtenir, ou allez-vous obtenir, du financement d'autres sources (gouvernement fédéral, gouvernement provincial, municipalité, Société canadienne d'hypothèques et de logement, etc.)?	
Oui	Non
Si oui, indiquez la source et le montant :	
Nom du programme :	
Montant :	
Nom du programme :	
Montant :	
Nom du programme :	
Montant :	
<b>Subventions totales prévues :</b>	

## Prêts hypothécaires et autres charges hypothécaires

Prêts hypothécaires pour la propriété visée par la demande			
Hypothèque de premier rang			
Saisir le nom de l'institution :	Montant \$ :	Échéance (aaaa/mm/jj):	Paiement annuel \$ :
Hypothèque de deuxième rang (s'il y a lieu)			
Saisir le nom de l'institution :	Montant \$ :	Échéance (aaaa/mm/jj) :	Paiement annuel \$ :
Autres charges hypothécaires pour la propriété visée par la demande (prêt hypothécaire de troisième rang, privilèges, servitudes, etc.).			

<p>État de l'impôt foncier pour la propriété visée par la demande (La demandeuse ou le demandeur confirme l'absence d'arriérés d'impôt foncier ou de contestations à ce sujet en date de la présentation de la demande.)</p> <p>L'impôt foncier pour la propriété visée par la demande a-t-il été payé en entier?</p> <p style="text-align: center;">Oui                  Non</p> <p>N.B. : La demandeuse ou le demandeur reconnaît que l'approbation des subventions dépend de l'aval, par le Conseil, de la première année d'octroi des fonds au moment de l'adoption du budget annuel de la Ville. Si une demande de subvention est approuvée et qu'une entente est conclue entre la Ville et la demandeuse ou le demandeur, tous les comptes municipaux (impôts, eau, amendes, etc.) doivent être en règle, et l'impôt foncier de l'année en cours payé en entier, avant que le premier versement soit effectué.</p>
--

## ANNEXE A : DÉCLARATION SOUS SERMENT

**PAR LA PRÉSENTE, JE DEMANDE (NOUS DEMANDONS)** une subvention au titre du Plan d'améliorations communautaires modifié du chemin de Montréal.

**JE M'ENGAGE (NOUS NOUS ENGAGEONS)** à respecter les exigences de ce plan, dans sa version modifiée adoptée dans le Règlement no 2019-213.

**J'ACCEPTÉ (NOUS ACCEPTONS)** de conclure avec la Ville d'Ottawa un accord qui précise les modalités de la subvention.

**J'ATTESTE (NOUS ATTESTONS)** que le projet ne sera pas réalisé en l'absence de la subvention et qu'il répond à un besoin de restauration d'un bien patrimonial dans la communauté.

**J'ATTESTE (NOUS ATTESTONS)** que l'information contenue dans la demande est véridique, exacte et complète à tous égards, et qu'elle peut être vérifiée par la Ville d'Ottawa comme bon lui semble.

**JE COMPRENDS (NOUS COMPRENONS)** que si la demande ou les documents à l'appui contiennent des déclarations ou renseignements trompeurs ou inexacts, ou des omissions importantes, la demande peut être rejetée ou la subvention reportée, annulée ou minorée.

**JE M'ENGAGE (NOUS NOUS ENGAGEONS)** à communiquer chaque année, s'il y a lieu, la nouvelle composition des locataires ou des utilisations, y compris les arrivées et les départs, et à informer l'ensemble des locataires, actuels ou prévus, de ma (notre) participation au programme du PAC du chemin de Montréal et des réductions d'impôt foncier accordées ou prévues.

**J'AUTORISE (NOUS AUTORISONS)** la Ville d'Ottawa et ses mandataires à inspecter la propriété visée par la demande.

**JE COMPRENDS (NOUS COMPRENONS)** que la subvention peut être reportée, annulée ou minorée si les travaux ne sont pas réalisés dans leur forme approuvée ou si les entrepreneurs n'ont pas été payés.

**JE COMPRENDS (NOUS COMPRENONS)** que toutes les subventions seront établies et octroyées à la discrétion exclusive de la Ville d'Ottawa. Nonobstant toute déclaration faite par la Ville ou en son nom, ou tout énoncé du programme, aucune subvention ne sera accordée sans avoir été dûment autorisée, sous réserve du respect des modalités du programme et de l'accord de subvention. La Ville d'Ottawa n'assume aucune responsabilité pour les coûts engagés par la ou le propriétaire ou le demandeur dans le cadre du programme, y compris en prévision de la réception d'une subvention.

Fait à

(Ville/municipalité)

de

(nom de la ville)

le

(aaaa/mm/jj)

Nom de la ou du propriétaire ou de la ou du mandataire autorisé

Signature de la ou du propriétaire ou de la ou du mandataire autorisé

## ANNEXE B : AUTORISATION

**Je soussignée ou soussigné,**

en tant que

Nom de la ou du propriétaire

propriétaire de la propriété visée par la demande, reconnais **AVOIR / NE PAS AVOIR** un intérêt pécuniaire relativement à l'estimation des coûts de construction requise, jointe à la présente demande

*(Encercler « AVOIR » ou « NE PAS AVOIR ».)*

AVOIR                      NE PAS AVOIR

**Je soussignée ou soussigné,**

, en tant que

Nom de la ou du propriétaire

propriétaire de la propriété visée par la demande, autorise :

de

Nom du demandeur

Nom de l'entreprise

de

(Ville/municipalité)

, à faire la présente demande en mon (notre) nom.

Déclaré devant moi à

le

(Ville/municipalité)

(Jour)

(Mois)

(Année)

Signature

Commissaire